

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

États financiers
Au 31 août 2021

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec,

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **FONDATION DE L'ORDRE DES ACUPUNCTEURS DU QUÉBEC** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 août 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec au 31 août 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Mallette inc. ¹

Mallette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 16 décembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114098

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 août

2021

2020

PRODUITS

Activités de formation

4 695 \$

105 250 \$

Dons

4 852

3 707

9 547

108 957

FRAIS DE FORMATION

Frais de déplacement

-

4 122

Hébergement

-

5 848

Honoraires des formateurs

5 626

47 089

Location de salles

2 278

9 650

Matériel pédagogique

-

96

7 904

66 805

FRAIS LIÉS À LA RÉALISATION DE L'OBJECTIF DE SUPPORT À LA RECHERCHE DE LA FONDATION

Bourse de recherche

11 275

-

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT LES FRAIS D'ADMINISTRATION

(9 632)

42 152

FRAIS D'ADMINISTRATION

Fournitures de bureau et papeterie

393

1 294

Frais bancaires

53

94

Services professionnels

4 172

4 596

Taxes et permis

211

156

4 829

6 140

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

(14 461) \$

36 012 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 août

2021

2020

SOLDE , début de l'exercice	175 664 \$	139 652 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(14 461)</u>	<u>36 012</u>
SOLDE , fin de l'exercice	161 203 \$	175 664 \$

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

BILAN

Au 31 août

2021

2020

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse

159 139 \$

163 764 \$

Taxes à la consommation

2 144

11 980

161 283 \$

175 744 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Produits reportés

80 \$

80 \$

ACTIF NET NON AFFECTÉ

161 203

175 664

161 283 \$

175 744 \$

Pour le conseil d'administration :

Raymond Bourret

, administrateur

Princ Gauthier

, administrateur

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 août

2021

2020

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 461) \$	36 012 \$
--	-------------	-----------

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Taxes à la consommation	9 836	(3 832)
-------------------------	-------	---------

Frais payés d'avance	-	1 750
----------------------	---	-------

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(4 625)	33 930
--	---------	--------

ENCAISSE, début de l'exercice

	163 764	129 834
--	---------	---------

ENCAISSE, fin de l'exercice

	159 139 \$	163 764 \$
--	------------	------------

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2021

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, favorise l'excellence de l'enseignement supérieur et l'avancement de la recherche afin d'améliorer la qualité de vie, l'environnement et les soins offerts aux personnes démunies. Elle est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts et elle est conséquemment exemptée des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités de formation sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Fondation de l'Ordre des acupuncteurs du Québec

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 août 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux résultats de l'exercice au cours duquel elles sont acquises. Au 31 août 2021, la Fondation ne détenait aucune immobilisation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Fondation a comptabilisé des honoraires des formateurs de 2 418 \$ (2020 - 11 931 \$) découlant de transactions avec une société en nom collectif dont un administrateur est associé.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

En raison de la capacité de la Fondation à générer des flux de trésorerie grâce à ses activités courantes, la direction estime que les flux de trésorerie sont suffisants pour couvrir ses obligations connues à l'égard de son fonctionnement et ses besoins en capital.

5. ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF

La pandémie du coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire majeure qui continue d'avoir des conséquences sur l'économie. La Fondation a suspendu ses activités de formation en présentiel au cours de l'exercice. Ces événements risquent d'avoir des répercussions sur les activités de la Société. Il est cependant impossible d'estimer l'incidence globale de ces événements. La durée et l'impact de la pandémie ne peuvent être déterminés. Il est donc difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.